

La distribution de repas aux SDF déplacée et réorganisée

Contrairement à ce qu'annonce un article mensonger, la distribution de repas aux SDF devant la Collégiale n'a pas été interdite par la Ville. À la demande de la Préfecture, pour des raisons sanitaires et juridiques, elle a en revanche été réorganisée. Elle a désormais lieu sur le parking du Théâtre de verdure, distant de quelques centaines de mètres. Ce transfert a fait l'objet d'une étroite concertation avec les associations caritatives qui ont donné leur accord. Il permettra d'assurer la sécurité de la distribution des boissons et denrées alimentaires, dans un contexte d'évolution défavorable de l'épidémie de la Covid-19 et de respect exigé des précautions élémentaires liées aux gestes barrières.



Comité de pilotage du CLSPD (novembre 2020) portant sur la prise en charge des SDF.

Cette mesure entre également dans le cadre d'une action à plus long terme de la Ville en matière de prise en charge des personnes Sans Domicile Fixe. En effet, en juin 2020, le Maire a confié à Amadou Daff, son adjoint à l'urgence sociale et Anne-Marie Benoit-Musset, conseillère municipale, la mission d'un audit complet sur ce sujet. Les deux élus ont effectué des maraudes, rencontré une trentaine d'acteurs locaux, les élus des communes limitrophes et ont comparé les actions mises en œuvre dans d'autres communes françaises.

L'ambition de ce travail est d'inscrire les personnes SDF dans une logique d'insertion, la distribution alimentaire étant l'occasion de les faire entrer dans un parcours social. Cette mission a été confiée à l'association EQUALIS, habilitée par l'Etat. Celle-ci distribue des colis alimentaires les lundis et mercredis, de 17h à 19h, sur le parking public du Théâtre de verdure. L'action a débuté ce lundi 3 janvier. Des repas chauds seront aussi dispensés grâce à un camion Food Truck, les jeudis de 17h à 19h, au même endroit, à partir du 13 janvier. Les autres associations continuent bien entendu leurs actions.

La volonté de la Ville est donc de mettre en place progressivement un système de prise en charge globale, efficace, fondée sur la solidarité et la fraternité. Il est regrettable que certains utilisent les difficultés vécues par les SDF à des fins politiques. Mantes-la-Jolie est la seule commune des Yvelines à avoir porté une telle volonté d'accompagnement des personnes seules et en difficulté depuis plusieurs mois, répondant ainsi à une demande du Maire, Raphaël Cognet.



POINT DE DISTRIBUTION HABILITES DE COLIS ALIMENTAIRES VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

Restos du Cœur - 254 boulevard du Maréchal Juin, 78200 Mantes-la-Jolie

Horaires des distributions : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h00 à 17h00 - **Entrée parking Agora**

Téléphone : 01 34 76 80 07

ad78.manteslajolie-cd@restosducoeur.org

Association Nouvel Espoir - 13 rue du Dr Roux, 78200 Mantes-la-Jolie

Horaires des distributions : mercredi et jeudi de 13h00 à 16h00

Téléphone : 01 30 94 34 10

nouvelespoir-mantes@outlook.fr

Aide Pour Tous - 10 rue Jean Mermoz 78200 Mantes-la-Jolie

Horaires des distributions (uniquement sur prescriptions) : mercredi de 10h00 à 16h00

Téléphone : 09 86 26 60 45

chbihouis@yahoo.fr

EQUALIS - Parking rue du Vieux Pont (Mantes-la-Jolie)

A partir du lundi 03 janvier 2022

Horaires des distributions de colis alimentaires : lundi et mercredi de 17h00 à 19h00

7 minutes de marche depuis la place de la collégiale.

EQUALIS - Parking rue du Vieux Pont (Mantes-la-Jolie)

Food Truck (repas chaud à préparer sur place ou à réchauffer ailleurs) :

A partir du jeudi 13 janvier 2022

Horaires Food Truck : Jeudi de 17h00 à 19h00 - Prévoir une participation de 1€

7 minutes de marche depuis la place de la collégiale.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS Mantes La Jolie au 01 34 00 11 12

Horaires : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00